

Accord pour la désignation d'une autorité d'enregistrement des OID

Il a été convenu entre le Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC) agissant en tant que membre permanent de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) en tant que représentant de l'Algérie auprès de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), que l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT) soit désignée en tant qu'autorité nationale d'enregistrement OID sous l'arc : {joint-iso-itu-t(2)country(16)dz(12)}.

Nom du contact : Touchen Samia

s.touchen@arpt.dz

+213 21 47 78 28 est le contact pour l'enregistrement d'OID au sein de l'ARPT.

Signature IANOR



Directrice Générale

R. CHIBANE

Signature MPTIC



الأمين العام، بالنيابة
لوزارة البريد و تكنولوجيا الإتصالات و الإعلام و الإقتصاد الرقمي
السيد: عبد الحفيظ كريد